2018-2019

**Entente sur le développement de la main-d’œuvre**

**Rapport annuel du Manitoba**



**Table des matières**

[**Entente Canada-Manitoba sur le développement de la main‑d’œuvre** 3](#_Toc46408472)

[**Programmes et services fournis dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre** 4](#_Toc46408473)

[**Programmes et services pour les personnes handicapées fournis dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre** 5](#_Toc46408474)

[**Résultats des indicateurs de performance** 8](#_Toc46408475)

[**Dépenses** 9](#_Toc46408479)

[**Conclusion** 10](#_Toc46408480)

# **Entente Canada-Manitoba sur le développement de la main‑d’œuvre**

En mars 2018, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba ont conclu une nouvelle entente sur le développement de la main-d’œuvre. L’Entente sur le développement de la main-d’œuvre a consolidé et remplacé l’ancienne Entente Canada-Manitoba sur le Fonds pour l’emploi et l’Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail visant les personnes handicapées. L’Entente Canada-Manitoba sur le développement de la main-d’œuvre assure un soutien au développement du marché du travail du Manitoba et aide les Canadiens et Canadiennes à décrocher un emploi durable.

L’Entente sur le développement de la main-d’œuvre vise à aider les personnes à profiter des possibilités du marché du travail et à favoriser une intégration réussie des personnes qui doivent surmonter des obstacles pour trouver et conserver un emploi; à aider les travailleurs et les employeurs à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s’adapter aux exigences changeantes des emplois et du marché du travail et à encourager la participation des employeurs aux possibilités de formation et d’apprentissage continu pour les travailleurs; et à soutenir une infrastructure du marché du travail forte et adaptée qui permette d’élaborer des programmes du marché du travail rapidement et efficacement, ce qui contribue à améliorer la productivité et la croissance économique.

Dans le cadre de la transition du Manitoba vers la nouvelle Entente sur le développement de la main-d’œuvre, les rapports sur les résultats seront présentés en tenant compte des indicateurs recueillis dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre, de l’Entente Canada-Manitoba sur le fonds pour l’emploi et de l’Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail visant les personnes handicapées. Le présent rapport annuel du Manitoba fournit une description des programmes et des services offerts, des résultats obtenus et des dépenses engagées au cours de l’exercice financier 2018‑2019.

# **Programmes et services fournis dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre**

**Subvention canadienne pour l’emploi – Manitoba :** Il s’agit d’un programme de soutien à la formation axé sur les employeurs, qui aide ces derniers à obtenir de la main-d’œuvre qualifiée afin de répondre à leurs besoins et qui aide les Manitobains et Manitobaines à acquérir les compétences nécessaires pour occuper les emplois disponibles. En 2018‑2019, la Subvention canadienne pour l’emploi – Manitoba a permis de soutenir 1 869 participants.

**Services d’emploi direct :** Offrent aux particuliers des conseils en matière d’emploi et des services d’élaboration d’un plan d’emploi, d’évaluation, d’aide à la recherche d’emploi, d’autopromotion, d’orientation et de placement pour les aider à acquérir des compétences relatives à l’employabilité. En 2018‑2019, 211 participants ont reçu du soutien dans le cadre des services d’emploi direct.

**Partenariats pour l’emploi :** Programme de soutien à la formation axé sur les employeurs, qui aide ces derniers à obtenir de la main-d’œuvre qualifiée afin de répondre à leurs besoins et qui aide les Manitobains et Manitobaines à acquérir les compétences nécessaires pour occuper les emplois disponibles. En 2018‑2019, 2 085 participants ont reçu un soutien dans le cadre des partenariats pour l’emploi.

**Partenariats avec les intervenants du marché du travail :** Il s’agit de partenariats qui aident les organismes, les associations d’industries et les employeurs à résoudre les problèmes de développement du marché du travail, de développement de la main-d’œuvre et d’adaptation de la main-d’œuvre. En 2018‑2019, 2 103 participants ont reçu un soutien dans le cadre des partenariats avec les intervenants du marché du travail.

**Recherche et innovation :** Soutient les activités visant à évaluer les programmes et les services, à définir et à explorer des modèles de services et des projets de démonstration novateurs.

**Travail indépendant :** Aide les particuliers à trouver une possibilité de travail indépendant au moyen de conseils sur les affaires, de planification, d’encadrement et de soutien financier. En 2018‑2019, 53 personnes ont reçu un soutien dans le cadre de leur travail indépendant.

**Développement des compétences :** Fournit un soutien financier aux particuliers pour les aider à assumer le coût de leur participation à une formation de perfectionnement ou à une formation professionnelle. En 2018‑2019, 1 830 participants ont reçu un soutien pour le développement des compétences.

**Subvention salariale :** Soutien visant à aider les personnes à se faire connaître et à montrer leurs compétences, et à aider les employeurs à assumer le coût de la formation en cours d’emploi. En 2018‑2019, 44 personnes ont reçu une subvention salariale.

**Le perfectionnement professionnel a permis à Zara de passer d’un emploi peu rémunérateur à une profession très demandée**

Zara occupait un emploi à faible salaire dans un établissement de restauration rapide lorsqu’elle a pris contact pour la première fois avec un centre d’emploi et de développement des compétences du Manitoba. Elle voulait faire carrière dans le domaine de la santé et a suivi un programme de formation d’aide en soins de santé. Après quelques années de travail dans le domaine, Zara savait que ce qu’elle souhaitait à long terme était de devenir infirmière, une profession à forte demande au Manitoba. Zara a reçu un soutien pour suivre le programme de formation d’infirmière auxiliaire. Une fois diplômée, Zara a obtenu un emploi à plein temps d’infirmière auxiliaire dans un office régional de la santé.

#

# **Programmes et services pour les personnes handicapées fournis dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre**

**Almost New Store :** Fournit un emploi de transition aux personnes handicapées qui cherchent un emploi sur le marché du travail concurrentiel. Le projet offre aux participants la possibilité de développer davantage les compétences nécessaires à un emploi soumis à la concurrence et soutient des partenariats d’emploi novateurs visant à aider les participants des régions rurales du Manitoba à trouver et à conserver un emploi durable. En 2018‑2019, le projet Almost New Store a fourni un soutien à 16 personnes.

**Programme communautaire de santé mentale :** Fournit des services liés à l’emploi aux adultes ayant une maladie mentale aiguë ou une maladie mentale grave et persistante, ainsi qu’aux personnes âgées participant à des programmes de santé mentale. En 2018‑2019, le Programme communautaire de santé mentale a fourni des services liés à l’emploi à 941 personnes.

**Prestations d’aide à l’emploi et au revenu :** Offrent un soutien financier aux participants du Programme d’aide à l’emploi et au revenu inscrits dans la catégorie des personnes handicapées et qui font du bénévolat, pour les aider à assumer les coûts liés au bénévolat. En 2018‑2019, 1 265 participants ont reçu des prestations d’aide à l’emploi et au revenu liées à du bénévolat.

**Aide à l’employabilité des personnes handicapées** **:** Aide les adultes handicapés à se préparer au marché du travail, à obtenir un emploi et à le conserver en leur fournissant des évaluations professionnelles, des conseils, des services de gestion de cas, de planification professionnelle et de placement, de la formation, des activités de perfectionnement et des services de soutien. En 2018‑2019, l’Aide à l’employabilité des personnes handicapées a fourni des services d’emploi à 3 749 personnes.

**Projets d’emploi pour personnes handicapées :** Des contrats sont établis avec des organismes communautaires afin d’aider les personnes handicapées à se préparer au marché du travail, à obtenir un emploi et à le conserver. Les soutiens et les services fournis par chaque programme ou organisme peuvent comprendre l’élaboration d’un plan d’emploi, des conseils en matière d’emploi, des services d’évaluation, la présentation d’information sur le marché du travail et sur les occasions d’éducation et de formation, l’aide visant la rédaction du curriculum vitæ et la recherche d’emploi, les clubs de recherche d’emploi et les services de présentation et de placement. En 2018‑2019, 381 personnes ont reçu des services dans le cadre des projets d’emploi pour personnes handicapées.

**Independent Living Resource Centre Inc. (ILRC) :** Le Personal Attendant Community Education ou PACE (programme d’éducation communautaire des assistants personnels) de l’ILRC est un programme de formation de cinq semaines qui enseigne aux personnes aptes à devenir des assistants à la vie autonome pleinement fonctionnels et bien informés. En 2018‑2019, l’ILRC a fourni des services à 68 personnes dans le cadre du programme d’éducation communautaire des assistants personnels.

**Service de réadaptation et de rétablissement :** Aide les personnes ayant un problème de santé mentale à choisir, à obtenir et à conserver un emploi au moyen de conseils en matière d’emploi, d’un soutien visant le développement des compétences, d’une formation préalable au travail, de services d’emploi assisté, d’aide à la transition de l’école au travail et d’intervention en cas de crise professionnelle. En 2018‑2019, le Service de réadaptation et de rétablissement a fourni des services à 75 personnes.

**Sara Riel Inc.** **:** Le programme Work Placement Force (programme de placement professionnel) Sara Riel Inc. fournit un soutien aux personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le but de les aider à réintégrer le marché du travail et à conserver un emploi compétitif, en proposant notamment des ateliers complets axés sur les compétences nécessaires pour obtenir et conserver un emploi, une exploration individualisée des possibilités d’éducation, de formation et de carrière, une aide à la planification, une aide à la recherche d’emploi et un suivi. En 2018‑2019, Sara Riel Inc. a fourni des services à 63 personnes.

**Centre de santé mentale de Selkirk** **:** Le programme de réadaptation professionnelle du Centre offre aux participants de l’expérience professionnelle dans divers postes de travail du Centre et l’occasion de développer des compétences et des habitudes de travail qui augmentent l’employabilité. Le programme offre également des possibilités d’évaluation et de formation dans des tâches précises et permet aux participants de maintenir leurs compétences professionnelles dans un milieu structuré. En 2018‑2019, le Centre de santé mentale de Selkirk a fourni des services d’emploi à 123 personnes.

**Supported Employment Program (programme de soutien en milieu de travail) :** Aide les organismes communautaires sans but lucratif à assurer la conception et la prestation d’activités de soutien en milieu de travail. L’accent est mis sur les compétences préalables à l’emploi, ainsi que sur l’offre d’expériences de travail supervisées et le placement, avec pour objectif l’embauche des participants. En 2018‑2019, le programme de soutien en milieu de travail a fourni des services à 1 260 personnes.

**Aide à l’emploi des personnes handicapées**

Sheldon a un trouble d’apprentissage et s’est tourné vers l’Aide à l’employabilité des personnes handicapées afin d’obtenir du soutien dans sa planification professionnelle. Il a reçu des services d’évaluation de ses aptitudes professionnelles et des conseils sur ses possibilités d’emploi, puis un plan professionnel a été élaboré. Après avoir reçu une aide initiale d’un formateur en milieu de travail, Sheldon travaille maintenant à plein temps comme préposé aux services de soutien clinique à la Winnipeg Humane Society.

# **Résultats des indicateurs de performance**

**19 355 personnes**

**L’Entente sur le développement de la main-d’œuvre fournit des services à des chercheurs d’emploi du Manitoba aux profils variés**

**L’Entente sur le développement de la main-d’œuvre aide les participants à atteindre leurs objectifs d’emploi et de carrière.**

* 47 % sont des femmes.
* 12 % sont des Autochtones.
* 7 % sont de nouveaux immigrants.
* 39 % sont des jeunes.
* 48 % ont fait des études secondaires ou moins

Données issues d’une déclaration volontaire

**2 735**

**titres de compétence ou certificats obtenus**

**Les participants reçoivent un soutien en matière d’éducation et de formation industrielle ou professionnelle.**

* Les personnes handicapées sont plus suseptibles de recevoir une formation scolaire que les participants d’autres programmes.
* Les participants qui reçoivent une suvention salariale sont plus susceptibles de recevoir une formation industrielle ou professionnelle que les participants d’autres programmes.

#

Formation exclusive – propre à une entreprise ou à un lieu de travail

**49 %**

**occupent un emploi dans les trois mois suivant la fin du programme**

**Les participants obtiennent un emploi et le conservent à long terme.**

* Les différences dans les besoins des clients et la connexion avec les employeurs ont des répercussions sur les taux d’emploi obtenus.

# **Dépenses**

Les tableaux suivants contiennent des renseignements sur les dépenses relatives aux programmes et aux services fournis dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre pendant l’exercice 2017‑2018.

|  |
| --- |
| **Programmes et services fournis dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre** |
| Subvention canadienne pour l’emploi – Manitoba | 1 329 670,00 $ |
| Services d’emploi direct | 124 774,05 $ |
| Partenariats pour l’emploi | 4 663 206,74 $ |
| Partenariats avec les intervenants du marché du travail | 635 782,00 $ |
| Recherche et innovation | 62 018,63 $ |
| Travail indépendant | 221 340,00 $ |
| Développement des compétences | 6 412 698,39 $ |
| Subventions salariales | 296 184,26 $ |
| **Total** | **13 745 674,07 $** |

Remarque : Le tableau ci-dessus ne comprend pas les dépenses d’administration et de prestation des programmes pour les personnes handicapées.

|  |
| --- |
| **Programmes et services fournis pour les personnes handicapées dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre** |
| Almost New Store | 50 000,00 $ |
| Programme communautaire de santé mentale | 9 701 840,20 $ |
| Prestations d’aide à l’emploi et au revenu | 878 400,00 $ |
| Aide à l’employabilité des personnes handicapées | 6 570 075,91 $ |
| Projets d’emploi pour personnes handicapées | 926 086,75 $ |
| Independent Living Resource Centre Inc. (ILRC) | 50 904,00 $ |
| Service de réadaptation et de rétablissement | 1 008 094,00 $ |
| Sara Riel Inc. | 191 400,00 $ |
| Centre de santé mentale de Selkirk | 2 218 055,95 $ |
| Supported Employment Program | 1 888 994,98 $ |
| **Total**Remarque : L’Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) était un accord de partage des coûts entre le Canada et le Manitoba visant à fournir des programmes et des services qui améliorent la participation des personnes handicapées à l’économie. Le Canada et le Manitoba se partagent les dépenses relatives à la prestation des programmes et des services admissibles. | **23 483 851,79 $** |

**Remarques sur les résultats des indicateurs de performance :**

Remarque : Comme l’Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) ne comptabilise pas le nombre d’autochtones et de nouveaux immigrants, les pourcentages indiqués de nouveaux immigrants et d’autochtones qui participent à des programmes dans le cadre de l’Entente sur le développement de la main-d’œuvre ne représentent pas le total des autochtones et des nouveaux immigrants ayant reçu des services.

Remarque : Dans le cas des programmes qui appuient l’éducation et la formation, les personnes qui y participent peuvent obtenir plus d’un titre de compétence ou certificat à la suite des interventions, et elles peuvent être comptées plus d’une fois. Certains programmes communiquent les résultats d’éducation et de formation uniquement après la fermeture des dossiers. Les chiffres ci-dessus ne représentent pas le nombre total de participants ayant reçu des services.

Remarque : Trois mois après la fin d’une intervention, la situation d’emploi après l’intervention est obtenue au moyen d’une déclaration volontaire ou dans le cadre du processus de clôture de la gestion du dossier. Les personnes peuvent avoir plus d’un dossier en cours par année ou participer à plus d’un programme et, par conséquent, peuvent avoir plus d’une situation d’emploi après leur participation. Les chiffres ci-dessus ne représentent pas le nombre total de participants ayant reçu des services.

# **Conclusion**

Le Canada et le Manitoba travaillent en partenariat en vue d’améliorer les programmes et les services de développement de la main-d’œuvre du Manitoba. L’Entente sur le développement de la main-d’œuvre appuie les priorités du Canada et du Manitoba en matière de conception et de prestation de programmes qui répondent aux besoins courants et en constante évolution du marché du travail du Manitoba.

Le soutien au développement du marché du travail du Manitoba permettra aux chercheurs d’emploi du Manitoba, notamment les personnes qui sont éloignées du marché du travail, ainsi que les travailleurs et les employeurs actuels, d’obtenir et de conserver une stabilité d’emploi.